Coin des Ménagères

CORRESPONDANCE MARMITONESQUE. — TARTE AUX FRAISES MERINGUÉE. — CLAFOUTIS DE CERISES.

Correspondance Marmitonesque. — Peut-être, chères lectrices, allez-vous me ranger dans la figuresque catégorie des radoteurs. Il faut bien cependant, pour enseigner celles qui s'intéressent à mon livre, que je puise une fois encore dans la correspondance qui continue à affluer dans mon tiroir.

« Mon Cher Marmiton,

« Vous devez penser que la « Maman de Julot » vous a oublié. Oh ! que non !... mais Dieu lui ayant envoyé un quatrième petit ange (une petite fille, cette fois), elle se trouve être, tellement occupée, qu'elle n'a même plus le temps de correspondre avec son cher Marmiton. »

« Je veux, cependant, venir vous remercier et vous féliciter pour la naissance de votre gros chou ; mon mari me l'a apporté ces jours-ci et je vous avoue que vraiment ce deux m'a fait autant de plaisir. Une maman aime toujours à connaître les choses pratiques et qui les apprend mieux que ce bon Marmiton ?...

« Laissez-moi, en terminant, vous demander si la naissance de vos trois choux ne va pas nous priver, dans l'avenir, de vos intéressantes chroniques. Vous ne courriez pas faire cette peine-là à vos fidèles lectrices, n'est-ce pas ?...

Certainement non, je ne ferai pas cette peine à mes fidèles lectrices :

On ne devrait faire aux enfants
Nulle peine, même légère...

cherchez la suite dans Massenet.

Quand j'aurai mis au jour... de la littérature marmitonesque mes trois choux, comme vous les appelez, il me restera encore assez de matière pour intéresser les lectrices de la « Croix du Nord ».

Aussi, je ne crois pas pouvoir rencontrer le fond de mon sac... à recettes, avant que de mes doigts gourds de vieux chroniqueur la plume ne tombe épuisée. D'ailleurs, le succès inespéré que les ménagères ont fait à mon premier-né m'oblige envers elles... à la vie, à la mort.

La maman de quatre anges. — Pour répondre à vos questions, je vous dirai d'abord, chère lectrice, que pour mon compte personnel je n'emploie que le camphre comme préservatif contre les mites et je m'en suis toujours bien trouvé. De grâce, n'employez jamais la Naphtaline, il est reconnu du reste qu'elle est sans efficacité et son odeur est insupportable. Quelques gouttes d'essence de thym ou d'huile d'aspic qu'on verse sur un morceau de tissu quelconque qu'on attache sur les vêtements donnent également satisfaction.

Maintenant pour vos meubles. Je suis étonné que vous ne soyez pas satisfaite du procédé que j'ai donné plusieurs fois déjà dans mes chroniques. Rien de meilleur pourtant, et avec un pinceau très fin, il n'est guère difficile d'aller trouver ces petits rongeurs dans leurs trous. Recommencez, c'est mon conseil.

Une ménagère économe. — Si vous êtes vraiment économe, vous renoncerez à votre idée de préparer vous-même les pois secs et les conserves de pruneaux qui ne peuvent être obtenus à bon marché qu'en les traitant industriellement et par grande quantité. Achetez-les chez votre épicier, c'est le meilleur moyen de n'avoir pas de mécomptes.

Pour vos croquettes, voyez dans mon livre « **Mes Recettes pour votre cuisine** », n°s 849, 851, 852 et 853. Vous trouverez là de quoi vous renseigner.

Enfin, en ce qui concerne la quenelle fine, ou coquille en pâte de brioche, voyez le n° du journal du 22 décembre dernier. Contre un timbre de 0.10, la **Croix du Nord** vous l'enverra.

***

Tarte aux fraises meringuée. — Sur votre planche à pâtisserie, mettez une demi-livre de farine en forme de fontaine ; déposez au milieu cent grammes de beurre, environ soixante-quinze grammes de sucre en poudre, une pincée de sel, le quart d'un verre d'eau et trois jaunes d'œufs. Pétrissez le tout, rassemblez bien la pâte sans la corder, de façon qu'elle soit bien lisse et laissez-la reposer pendant vingt bonnes minutes. Au bout de ce temps, étendez-la au rouleau, garnissez-en votre tourtière beurrée préalablement, ou mieux, servez-vous d'un cercle à flan que vous posez sur un plafond (tourtière plate sans bord) coupez la pâte juste au niveau du cercle et pincez les bords ; appliquez sur la pâte du papier huilé coupé à peu près au diamètre du cercle, remplissez de riz ou de farine et mettez au four. La croûte ou fond de tarte étant cuite ou cuit... videz-la ou la... de sa garniture d'occasion, enlevez le papier huilé et garnissez de petites fraises des bois.

Fouettez alors cinq blancs d'œufs en neige ferme, mélangez-leur trois cents grammes de sucre en poudre et masquez-en vos fraises ; lissez le dessus à l'aide d'un couteau, saupoudrez de sucre en poudre et mettez au four très doux, à peine chaud. Quand la meringue commence à jaunir, retirez. Servez chaud ou froid.

***

Clafoutis de cerises. — Faites d'abord une pâte de la manière suivante : dans un saladier, mettez cinq bonnes cuillerées de farine, une pincée de sel, trois œufs l'un après l'autre, deux ou trois cuillerées de lait et enfin cent grammes de beurre fondu, travaillez bien pour obtenir une pâte lisse et un peu épaisse.

Beurrez le fond d'une tourtière à bords assez élevés couvrez-en parfaitement la surface de cerises douces auxquelles vous aurez enlevé queues et noyaux, saupoudrez les de sucre en poudre et couvrez-les de la pâte préparée, ajoutez un verre à liqueur de cognac. Cuisez à four doux pendant environ trois quarts d'heure, c'est-à-dire jusqu'à ce que la pâte soit cuite et faite croûte dessus.

Renversez alors sur un plat, les fruits se trouveront dessus, vous les saupoudrerez de sucre en poudre et vous porterez votre clafoutis à table tout fumant, ce qu'on va s'en pourlécher !...

Peut se manger également froid. Ce clafoutis qu'on appelle aussi flan peut se faire avec des prunes, des abricots, etc.

MARMITON.

Reproduction réservée, sauf pour « La Croix » et ses suppléments.

PLAGE DE MALO-TERMINUS
Gare de Leffrinckoucke — Tram de Dunkerque
HOTEL MODERNE
Toujours ouvert — Spécial pour familles — Grand confort — Cuisine bourgeoise — Tables par familles — Bains de mer gratuits directs de l'Hôtel — Kiosques sur plages — Chapelle — Garage — Pension 7 francs.
LEGAT-DUPUIS, propriétaire 11018

SUCRE ABEILLE le plus sucré

Cie HAVRAISE
70, Rue Nationale - Les Meilleurs
CAFÉS-LILLE
068

MARMITON
Vient de paraître
3e EDITION
Mes Recettes pour votre CUISINE
2 fr. 20 par la poste.
2 fr. en librairie ou aux porteurs.
EN VENTE :
A **Lille.** — Librairie de la « Croix du Nord », 1, rue des Sept-Agaches ; René Giard, 2, rue Royale ;
A **Roubaix.** — Lecture Populaire, Grande-Rue ; Maison du Livre, 21, rue du Vieil-Abreuvoir ;
A **Armentières.** — L. Ramon, 80, rue de Lille ; Librairie Bette-Caux, 2, Grand'Place ;
A **Cambrai.** — O. Masson, 25, rue Saint-Martin ;
A **Caudry.** — Pierre Grimbert, 23, rue Gambetta ;
A **Douai.** — Delarra, 28, rue Saint-Jacques ;
A **Dunkerque.** — Paul Tronquée, 2, Place de la République ; Mlle Coslembier, 15, rue des Chaudronniers ;
A **Saint-Amand-les-Eaux.** — Librairie Taquet-Dewaesmes ;
A **Valenciennes.** — A. Dupuis, 36, rue Saint-Jacques ; Librairie Giard, 49, Place d'Armes.
Et à tous les porteurs de la Croix du Nord

— Ôte-toi de là, mon garçon... je me charge de défendre la frontière !
— Avec quoi ?
— Avec mes thèses !

— Comme assassin, je détrerais passer aux assises en juillet, en même temps que Mme Caillaux. Paraît qu'il cette session-là on examinera tous le monde !

Croquis de NEMO

— C'est donc bien difficile de faire des ministres ?
— Très... Il y a beaucoup ceux qui voudraient l'être et à qui on ne l'offre point, et tous ceux à qui on offre un portefeuille et qui n'en veulent à aucun prix !

— Dépêchez-vous donc de venir... une dame vient d'être renversée sous une auto...
— J'y suis tellement habitué, moi, que ça ne me fait plus rien !

JEU DE DAMES

REVUE DES JOURNAUX

XXVI. 42. — Voici quelques indications sur la matière du numéro de juin de la revue mensuelle **Le Damier** :

1° Dames : Informations, trois parties du championnat du monde de Rotterdam 1912 (Gerguts-van Wageningen, Molimard-Weiss, Bonnard-Fabre), dix problèmes du concours de solutionnistes ; 2° Echecs : Informations, trois parties (dont deux jouées tout récemment en France entre Capablanca et Aurbach), six problèmes (mat en 2 coups).

Problème 992, par DENTROUX

Noirs : 12 pions, 1 damé

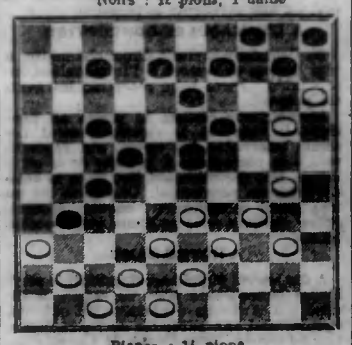

Blancs : 14 pions

Les Blancs commencent et gagnent

Un problème intéressant, par Joseph Dentroux, à Lyon (Damier, n° 401, 15.6.14) ; l'idée est toujours celle des n°s 101, 355, 360, 968 (du même auteur) et 987.

Problème 993, par CHATILLON

Noirs : 12 pions

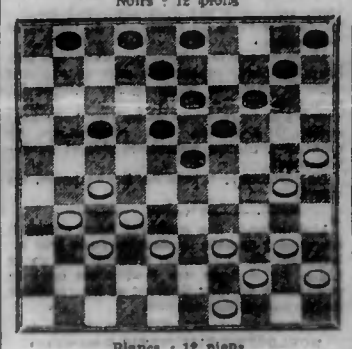

Blancs : 12 pions

Les Blancs commencent et gagnent

Un double coup très pratique, par Th. Chatillon, à St-Maur-les-Fossés (Gazette du Jeu de Dames, n° 4, 1.5.86).

Solution du problème 988

B. 44.40 — 23.19 — 33.28 — 48.42 — 46.41 — 38.33 — 25.3 — 3.14.
N. 13.22 — 14.23 — 22.36 — 37.39 — 36.47 — 47.20 — 35.24.

Voici la fin de partie, sur N. 6. 11 forcé :
B. 14.23 — 28.32 — 32.38 — 38.43 — 43.16 — 16.7 — 7.1 — 1.45.
N. 11.16 — 15.20 — 20.25 — 16.21 — 25.30 — 30.35 — 35.40.

Solution du problème 989

B. 47.42 — 39.33 — 41.37 — 36.47 — 42.31 — 47.41 — 38.32 — 34.5.
N. 19.28 — 23.39 — 32.41 — 27.36 — 26.27 — 14.46 — 46.38.

Ci-après, les principales variantes de la fin de partie, sur N. 11.16.

B. 5.10 — 10.37 — 37.41 — 41.37 — 37.26.
N. 22.27 — 13.18 — 18.22 — 16.21.

ou

B. 5.10 — 10.37 — 37.41 — 41.5 — 5.10 — 48.42 — 10.5 — 5.10 — 10.26 — 42.37 — 26.42.
N. 22.27 — 13.18 — 16.21 — 21.25 — 25.31 — 31.36 — 27.31 — 18.23 — 36.41 — 41.32.

Solution du problème 994

B. 24.20 — 41.37 — 37.10 (a — 10.4 — 4.1 — 49.40 — 1.45.
N. 25.32 — 28.50 — 15.33 — 35.44 — 50.45 — 48.29.

a) prenant les pions 31, 21, 12, etc., et non 32, 22, 12, etc.

Solution du problème 995

B. 29.24 — 28.22 — 22.17 — 17.11 — 11.6 — 6.1 — 48.42 — 42.37 — 37.31 — 31.26 — 26.21 — 21.17 — 17.12 — 12.8 — 8.3 — 3.21 — 21.49 — 1.18 — 18.23 — 34.29 — 49.16 — 23.32 — 16.43 — 43.49 — 49.44 — 29.40.
N. 19.30 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.50 — 50.45 — 45.43 (a — 35.49 — 49.21 — 30.25 25.30 — 30.34.

a) Si N. 45.48, B. 44.39, 29.40 et 49.24.

Remarque. — Les deux pions blancs peuvent damer indifféremment à la case de leur choix ; quant au coup d'attente, il peut être joué à volonté par l'une ou l'autre pièce.

—(o)—

UN MATCH FRANCO-CANADIEN

A l'occasion des fêtes du centenaire de J. Cartier qui auront lieu en septembre prochain, un grand quotidien de Montréal, « La Presse », qui tire à 135.000 exemplaires, organise un grand match international entre joueurs français et canadiens : la rencontre doit comporter plusieurs parties sur le damier canadien de 144 cases et tout autant sur le damier français de 100 cases.

On sait que les mêmes règles gouvernent le jeu à la polonaise sur l'un ou l'autre damier. Comme champions français, les noms de Molimard et Weiss étaient tout indiqués ; comme champions canadiens, on parle de Maillé, Gendron et Saint-Maurice.

Les frais de voyage et de séjour à Montréal seront supportés par le journal organisateur. Weiss accepte bien de se déplacer, mais il a de la famille et demande comme indemnité de déplacement la bagatelle de 5.000 francs. D'autre part, la catastrophe récente de « Empress of Ireland » ne donne guère le goût des voyages. Quoiqu'il en soit, il paraît douteux que les exigences de Weiss soient acceptées par notre confrère canadien.

Quant à Molimard, il est toujours au service militaire et on estime bien improbable qu'il soit libéré pour la date projetée.

Récréations Mathématiques

CXIV. — **Les pavés de la rue Lepic, par Tourné de Vitry.**

Pour faciliter le travail des paveurs, on a placé devant chaque maison de la rue Lepic, de Braseroville, les pavés destinés à la réfection de la rue.

Chaque tas comprend un nombre de pavés égal au double carré du numéro de la maison suivant régulièrement, les numéros impairs à gauche et les numéros pairs à droite, et il y a autant de maisons d'un côté que de l'autre.

Le quantité des pavés déposés du côté des numéros pairs dépasse de 29.402 le total de ceux déposés du côté des numéros impairs. Trouver, d'après cela, le nombre total des pavés. (Echo de Paris).

DISPENSAIRES DES FACULTES CATHOLIQUES DE LILLE

Des consultations sont données gratuitement aux indigents par les Docteurs de la Faculté Catholique de Médecine, aux jours, heures et lieux indiqués ci-dessous.

Dispensaire Saint-Raphaël
RUE DU PORT, 86

Maladies internes. — M. le docteur Baltus : mardi, jeudi, samedi, à deux heures.
Maladies de la bouche et des dents. — M. le docteur Gillet ; lundi, mercredi, vendredi, à huit heures.
Maladies chirurgicales. — M. le docteur Fancon ; lundi, mercredi, vendredi, à trois heures et demie.
Maladies des femmes. — M. le docteur Voituriez ; lundi, vendredi, à trois heures et demie.
Maladies des yeux. — M. le docteur Thillez : mardi, jeudi, samedi, à trois heures et demie.
Maladies nerveuses. — M. le docteur Vouters ; mardi, samedi, à deux heures.
Maladies de la peau. — M. le docteur Dubel : lundi, vendredi, à deux heures.

Maison St-Antoine de Padoue
329, BOULEVARD VICTOR-HUGO

Maladies des enfants. — M. le docteur Ausier : tous les jours à neuf heures et demie, le dimanche excepté.

Dispensaire Saint-Camille
RUE DE LA BASSEE, 8
Près la Place de Tourcoing, cars A. H. P.

Maladies de la gorge, du nez et des oreilles. — M. le docteur Lavrand : mardi, vendredi, à neuf heures et demie.
Maladies chirurgicales. — M. le docteur Franchomme (service d'hiver) ; M. le docteur Barbet (service d'été : mardi, jeudi, samedi, à deux heures.
Voies urinaires. — M. le docteur Cambiot : lundi, jeudi, à neuf heures.
Estomac et intestins. — M. le docteur Bouquier : jeudi, à dix heures et demie.

JOURS AUXQUELS LE DISPENSAIRE EST FERMÉ

Les dimanches et jours fériés. — Le jour des Morts. — Le jour de la rentrée solennelle des Facultés. — Le lendemain de Noël. — Le 31 décembre, les 1er et 2 janvier. — Le Mardi-Gras. — Le 19 mars. — Depuis le Jeudi-Saint jusqu'au mercredi suivant exclusivement. — Le lundi de la Pentecôte. — Le 8 juillet. — Le 14 juillet. — Du 1er août au 1er octobre.

DOCUMENTS DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

SOCIETES

Par acte sous seing privé en date à Lille du 29 mai 1914, il appert que la Société en nom collectif formée sous la raison et la signature sociales : LARIGAUDERIE ET VANDENHENDE, ayant pour objet l'exploitation d'un atelier de photographie, avec siège à Lille, 18, rue de la Picquerie, est dissoute.

Par acte passé devant Me Ibled, notaire à Lille, le 28 mai 1914, il a été formé une Société anonyme sous la dénomination de : SOCIETE ANONYME DES ANCIENS ETABLISSEMENTS RAISON, ayant pour objet la fabrication de la chicorée, et toutes opérations s'y rattachant, avec siège à Lille, 140, rue de Wazemmes.

Par acte passé devant Me Navarre, notaire à Lille, le 25 mai 1914, il a été apporté diverses modifications aux statuts de la Société en nom collectif A. ET C. CARETTE, ayant pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce concernant l'installation de distribution d'eaux, de gaz, d'appareils sanitaires, etc., avec siège à Lille, 27, rue de Valmy.

Par acte passé devant Me Devey, notaire à Lille, le 26 mai 1914, il a été formé une Société anonyme, sous la dénomination de : COMPTOIR COMMERCIAL D'IMPORTATION, ayant pour objet le commerce des grains et graines, et de leurs dérivés, avec siège à Lille, rue de la Chambre-des-Comptes, n° 4, avec succursale au Havre.

REUNIONS

Le 23 juin, à 12 h. 1/2, réunion pour la reddition du compte définitif du sieur Albert Calleux, ex-négociant à Wambrechies. — Juge-commissaire, M. Descamps ; liquidateur, M. Mangez.

Le 23 juin 1914, à 12 h. 1/2, réunion pour la reddition du compte définitif du sieur Legrand-Becquet, grains à La Bassée. — Juge-commissaire, M. Ovigneur ; liquidateur, M. Mangez.

Le 23 juin 1914, à 4 heures du soir, réunion pour la reddition du compte définitif du sieur Dumont-Laumonier, ex-négociant à Lille, rue Faidherbe. — Juge-commissaire, M. Decroix ; liquidateur, M. Fremaux.

Le 25 juin 1914, à 11 heures, réunion pour le concordat de la dame veuve Steenhouwer, distillerie à Lille, 17, rue d'Esquermes. — Juge-commissaire, M. Dufour ; liquidateur, M. Carbonnier.

Le 26 juin, à 12 h. 3/4, réunion pour le concordat du sieur feu Maquet, ex-négociant à Mons-en-Barœul, rue Désiré-Courcot. — Juge-commissaire, M. Thirlez ; syndic, M. Coquet.

DECLARATIONS DE FAILLITES ET DE LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Le sieur Victor Dièrycks, ex-négociant à Lomme, a été déclaré déchu du bénéfice de la liquidation judiciaire et en état de faillite ouverte, par jugement du Tribunal de Commerce de Lille, du 19 juin 1914. — Juge-commissaire, M. Van Pétegham ; syndic, M. Mangez.

Nous prions nos amis de demander et d'exiger au voyage
LA CROIX DU NORD
qui se trouve aux BIBLIOTHEQUES des GARES suivantes :

ACHIET	HAUTMONT
AMOR	HAZEBROUCK
ARMENTIERES	HIRSON
AULNOYE	JEUMONT
AVESNES	LA MADELEINE
BAILLEUL	LANDRECIES
BAVAY	LE CATEAU
BOHAIN	LE QUESNOY
BLANC-MISSERON	LILLE
BOURBOURG	MAUBEUGE
BUSIGNY	ORCHIES
CAMARAI-VILLE	ROUBAIX
CAMBRAI-ANNEXE	SOMAIN
CAUDRY	TOURCOING
COMINES	SAINT-AMAND
DENAIN-NORD	SAINT-OMER
DON-SAINGHIN	SAINT-QUENTIN
DOUAI	SEDAN
FOURMIES	SOLESMES
DUNKERQUE	VALENCIENNES
HALLUIN	

PARIS, Gare du Nord
TOURNAI PERUWELZ MOUSCRON

AVIS. — **IMPOT SUR LE REVENU 8% A PARTIR DU 1er JUILLET.** — Devant les nouvelles Lois fiscales françaises il importe grandement, à tous les porteurs français de titres étrangers de se renseigner pour agir au mieux de leurs intérêts.
Nos lecteurs peuvent demander des indications à la **BANQUE HENRI LEMAN, de TOURNAI** (Belgique) — Maison fondée en 1790 — ou à ses succursales de **MOUSCRON** et de **PERUWELZ** (Belgique).
LOCATION de COFFRES-FORTS et GARDE de TITRES à DECOUVERT
0128

POUR NOS MENAGERES

MARCHES	BEURRE	OEUFS	POMMES de TERRE
	le kilo	le mille	les 100 kilos
	Normandie... 5,80 à 5,96	Normde Picarde	Paris..... 25,-- à 30,--
Paris, 17 juin	Bretagne..... 6,30 à 3,90	Extra... 110 120	Jaune. c. r. 8,-- à 12,--
(pour comparaison)	Nord et Est. 5,30 à 5,60	Choix... 80 100	Sanc. rouge 12,-- à 15,--
	Touraine..... 5,40 à 5,--	Ordin... — —	Holl. cons. 14,-- à 18,--
Lille, 17 juin	3,40 à 3,80 le kilo	12,-- à -,-- le cent	30,-- à -,-- les 100 k.
Aire, 19 juin	5,40 à 6,60 le kilog.	9,00 à 0,00 le quart	
Armentières, 15 juin	3,30 à -,-- le kilo	3,10 à -,-- le quart	20,-- à 24,-- les 100 k.
Arras, 2 juin	0,90 à 2,10 le kilo	2,00 à 2,75 le quart	
Avesnes, 12 juin	1,50 à 1,95 la livre	3,00 à 3,30 le quart	
Bailleul, 16 juin	2,40 à 1,60 la livre	2,80 à 3,00 le quart	10,-- à 12,-- les 100 k.
Bergues, 15 juin	3,10 0 -,-- le kilo	11,00 0 -,-- le cent	
Bourbourg, 13 juin	3,-- à 3,50 le kilo	11,50 à 16,-- le cent	15,-- à 18,-- les 100 k.
Cambrai, 20 juin	1,55 à 1,60 la livre	2,50 0 2,60 le quart.	12,00 à 15,00 les 100 k.
Cassel, 18 juin	1,40 à 1,60 la livre	2,40 à 2,60 le quart	0,25 à -,-- le kilo
Courtrai, 15 juin	5,80 à -,-- le kilo	3,25 à -,-- le quart	
Cysoing, 2 juin	2,00 à -,-- le kilo	1,55 à -,-- la livre	
Douai, 20 juin	3,30 à 3,40 le kilog.	3,40 0 3,60 le quart.	0,35 à 0,30 le kilog.
Estaires, 13 juin	1,50 à 1,70 la livre	3,00 à 3,75 le quart	12,-- à 20,-- les 100 k.
Etaples, 13 juin	1,30 à 1,95 la livre	3,50 0 3,00 le quart	
Fourmies, 13 juin	1,50 à -,-- la livre	3,75 à 3,90 le quart	
Hazebrouck, 6 juin	1,35 à 1,75 la livre	3,-- à 3,80 le quart	
La Bassée, 13 juin	1,65 à -,-- la livre	3,-- à -,-- le quart	0,35 à -,-- les 2 kil.
Landrecies, 3 juin	1,35 à 1,40 la livre	3,50 à -,-- le quart	
Le Quesnoy, 13 juin	1,40 à -,-- la livre	0,10 à -,-- la pièce	
Merville, 17 juin	1,55 0 -,-- le livre	3,00 à -,-- le quart	12,50 à 22,-- les 100 k.
Ors, 9 juin	1,40 0 0,00 le livre.	3,00 à -,-- le quart.	
Quesnoy-s-D., 18 juin	1,60 0 -,-- la livre	3,00 0 -,-- le quart	0,15 à -,-- le kilo
St-Amand, 12 juin	1,40 à 1,50 le livre	3,00 à -,-- le quart	
Solesmes, 13 juin	1,60 à -,-- la livre	2,30 à -,-- le quart	
Somain, 11 juin	1,65 à 1,40 la livre.	1,50 à 1,65 le 1/2 q.	
Steenvoorde, 20 juin	1,45 à 1,55 la livre.	3,25 à 2,40 le quart.	
Valenciennes, 13 juin	1,45 à 1,60 la livre.	3,00 à -,-- le quart.	
Wasquehal, 5 juin	1,75 à -,-- la livre	1,40 à -,-- le 1/2 q.	

FEUILLETON N° 15

LA SEULE RICHESSE

PAR

Paul de GARRAS

— Qu'est-ce que vous allez faire, vous ? interrogea le châtelain.

— Tout simplement ce que je viens de vous dire. Je vais laisser passer la bourrasque... puis je recommencerai .. Je connais des spéculateurs qui se sont ruinés et enrichis quatre ou cinq fois et qui ont fini, ma foi, par mourir millionnaire.

— Voyons, reprit M. Meilleraye après avoir réfléchi un instant, montrez-moi un peu de quelle façon vous avez mené les opérations...

— Oh ! interrompit le banquier, vous connaissez tout cela aussi bien que moi, puisque nous vous tenions au courant de tout et que c'est toujours avec votre assentiment ou d'après vos ordres que nous avons agi.

— Sans doute, sans doute, mais vous comprenez bien que l'assentiment ou les ordres que je donnais du fond de ma campagne ne signifiaient pas grand'chose. Vous me présentiez les affaires sous le jour que vous jugiez convenable, après quoi vous laissiez entendre que l'on pouvait marcher ou que ça ne valait rien. Que pouvais-je faire sinon dire : oui ou non.

« Du reste, toutes les fois que j'ai fait une objection, vous n'en avez pas tenu compte.

— Il est évident, répondit évasivement M. Bonnefoy, que lorsqu'on se trouve séparé par de grandes distances, il n'est pas facile de s'entendre sur la manière de mener des opérations délicates, dont le succès dépend souvent de la promptitude des décisions. Mais je vous certifie que nous avons toujours agi consciencieusement, avec l'unique souci d'obtenir des résultats favorables. Nous y étions intéressés autant que vous, puisque, je le répète, nous étions solidaires.

« Vous me demandez aujourd'hui de vous fournir des précisions. Rien de plus facile. Un simple coup d'œil, quelques mots suffiront, d'ailleurs, à vous rappeler ce que vous savez déjà.

« Vous m'aviez à peine confié vos intérêts que je suis parti pour la Russie. Sous la direction de mon fondé de pouvoirs, vous avez fait quelques-unes de ces petites opérations par lesquelles tout spéculateur débute infailliblement : achat de rente à terme, vente à découvert, échelles de primes... C'est dans cette très courte période que vous avez perdu les 28.000 francs dont je parlais tout à l'heure. Et c'est à la suite de cette perte que vous m'avez télégraphié en Russie : « Je remets quatre cent mille « francs à votre fondé de pouvoirs pour « continuer et rattraper. »

— Je me souviens très bien, approuva le châtelain.

Le banquier poursuivit :

— A partir de cette date, nous entrons dans la période des opérations savantes et d'une certaine envergure. Malheureusement, ce fut, de ma part, une série de gaffes.

« Ma première erreur fut de vouloir à tout prix obtenir de la ville de Riga qu'elle me chargeât d'émettre son emprunt de cinquante millions. Sans doute, si j'avais réussi, nous gagnions un million, car la commission allouée laissait, tous frais payés, ce bénéfice.

« Mais le Crédit Franco-Russe qui disposait de capitaux plus importants pouvait faire des conditions plus avantageuses que moi : c'est lui qui l'a emporté. Tout l'argent que nous avons dépensé dans l'espoir de décrocher cette affaire a donc été dépensé en pure perte.

« Cela représente 50.000 francs pour vous, 75.000 pour moi.

« Ma seconde, ma plus grosse erreur, dans laquelle vous avez une grande part de responsabilité, car c'est vous qui m'avez poussé à persévérer, ma seconde erreur, dis-je, consiste à m'être embarqué sur les forges et aciéries de Drakow, que le même Crédit Franco-Russe m'avait jetées dans les jambes pour me détourner de l'emprunt de Riga.

« Ces aciéries de Drakow, c'est une affaire d'avenir superbe, j'en réponds. Mais pour le moment, c'est... la faillite inévitable... Tout l'argent que nous avons mis là-dedans l'un et l'autre est bien perdu.

« Et remarquez qu'il s'en est fallu d'un cheveu que nous gagnions là aussi la forte somme. Si le programme concernant la réfection des chemins de fer et de l'outillage des ports avait été voté par la Douma, comme on s'y attendait, les commandes arrivaient, les actions montaient, nous aurions doublé notre capital en trois ou quatre mois.

— Ce que j'aspérais...

— Au lieu de cela, il faudrait... il faudrait une intervention qui ne se produira pas, parce que nous manquons d'argent pour la provoquer.

— Si cette intervention se produisait, qu'adviendrait-il ?

— La situation serait complètement changée. La société des aciéries, qui est à la veille de faire faillite, serait tout d'un coup ressuscitée, galvanisée. Les actions qui ont été émises à cinq cents francs, que j'ai payées cent cinquante francs, il y a cinq mois, et qui valent aujourd'hui cent sous, remonteraient immédiatement à cinq ou six cents francs.

— Quelle somme faudrait-il pour provoquer l'intervention qui peut nous sauver ?

— Une somme assez grosse... Oh ! remarquez que je dis cela par acquit de conscience, de même que j'ai dit, dans ma lettre, que des mesures urgentes s'imposaient... c'est une formule... mais, je sais bien qu'il est inutile d'envisager l'hypothèse, la possibilité d'une tentative de sauvetage, puisque je n'ai plus le sou et que vous-même vous n'avez plus d'argent disponible.

— Dites toujours le chiffre qui vous semble nécessaire.

— Une cinquantaine de mille francs suffiraient, je pense.

— Je peux les mettre à votre disposition.

— Comment ?

— Avant de quitter Montchal, j'ai emprunté cinquante mille francs sur une de mes fermes, par l'intermédiaire d'une agence parisienne pour ne pas mettre mon vieux notaire au courant .. je pensais bien que les affaires n'étaient pas brillantes, puisque vous ne donniez plus signe de vie, et je me suis dit que ces cinquante mille francs pourraient être utiles pour éclaircir une situation embrouillée ou pour nous permettre de maintenir nos positions jusqu'au succès...

— Quelle riche idée vous avez eu là, mon cher ami, quelle riche idée ! Ah ! je pense bien qu'ils peuvent être utiles, ces cinquante mille francs !... c'est-à-dire qu'avec ça, nous pouvons rétablir complètement nos affaires et regagner tout ce que nous avons perdu... Vous les avez là, ces cinquante billets de mille ?

— Parfaitement, dans ma poche. Voici !

La physionomie du banquier, si sombre jusqu'alors, s'était éclairée soudain.

— Donnez ! fit-il joyeusement. Avec ça, nous sommes sauvés.

M. Meilleraye, non sans une légère hésitation, lâcha le paquet, qui disparut aussitôt dans le tiroir de M. Bonnefoy.

Pendant que le banquier libellait son reçu, il y eut un silence embarrassant plein d'arrière-pensées. Puis, le châtelain de Montchal reprit :

— Pourriez-vous me dire ce que vous allez faire de ces cinquante mille francs, qui vous semblent capables de transformer notre débâcle en un triomphe éclatant ?

M. Bonnefoy eut l'air de réfléchir.

— Non, répondit-il enfin, je ne crois pas pouvoir vous dire cela. Je viens de vous laisser entendre qu'il s'agissait de provoquer une intervention... qui changerait du jour au lendemain, du tout au tout, la situation des aciéries de Drakow. Contentez-vous de ce renseignement vague. Il m'est impossible d'être plus explicite.

« La démarche que je vais faire, vous le devinez, est extrêmement délicate. Je